



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



Motion

Luxembourg, le 23 juillet 2020

Dépôt : Claude Wiseler

Groupe politique CSV

P2 7634

La Chambre des Députés,

- Constatant que le « contact tracing » joue un rôle important dans la stratégie de lutte contre la pandémie COVID-19 ;
- Sachant que les informations obtenues par un traçage précis et efficace permettront de réaliser des modélisations et des simulations de l'évolution de la pandémie ;
- Constatant que le nombre d'infections au COVID-19 au Luxembourg est en hausse depuis quelques semaines ;
- Estimant qu'avec le nombre croissant d'infections au Grand-Duché, le seul traçage manuel s'avérera de plus en plus difficile ;
- Constatant que beaucoup de pays européens ont déjà des applications de traçage qui sont opérationnelles ;
- Estimant qu'une telle application pourrait contribuer en complément aux mesures déjà actuellement en place, à assurer un traçage efficace au Grand-Duché si la hausse des infections perdure ;
- Rappelant la motion votée dans ce contexte dans la Chambre des Députés le 7 mai 2020 ;
- Estimant qu'une telle application de traçage ne saurait être que décentralisée, que son utilisation sera basée sur le volontariat et qu'elle devra tenir compte des lignes directrices du Comité Européen de la Protection des Données ;



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Invite le Gouvernement,

- À mettre en place dans les meilleurs délais une application de traçage opérationnelle sur le territoire du Grand-Duché ;
- À préparer à cet effet une base légale tenant compte de tous les principes de la protection des données personnelles ;
- À prévoir des incitations positives pour qu'un grand nombre de personnes se voient motivées à utiliser l'application en question.



Claude Wiseler



M. H. A. C. S. D. M. F.



Hansen Marline



Georges Misch



Jean Podes